



## VOS DOCUMENTS À DÉPOSER EN LIGNE

Scannez ou photographiez vos pièces justificatives et déposez-les en ligne en toute simplicité depuis notre service sécurisé.  
Pour l'ouverture d'un compte joint, chaque co-titulaire devra fournir les justificatifs ci-dessous.

### UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ

Justificatif d'identité à votre nom et en cours de validité au choix :



Carte nationale d'identité  
(photocopie recto/verso)



OU



Passeport  
(photocopie des pages avec photo et signature)

OU



Titre de séjour  
(photocopie recto/verso)



### UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE

**SI VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE OU LOCATAIRE**, photocopie de l'un des documents suivants au choix

- Dernier avis d'imposition ou de non imposition sur les revenus
- Facture\* de fournisseur d'accès internet
- Facture\* de téléphone mobile
- Attestation\* d'assurance habitation en cours de validité
- Facture\* ou échéancier\*\* d'électricité ou de gaz
- Facture\* d'eau
- Facture\* de téléphone fixe
- Dernier avis de taxe foncière (année n-1)
- Dernier avis de taxe d'habitation (année n-1)

**SI VOUS ÊTES HÉBERGÉ PAR UN TIERS :**

- Un justificatif de domicile au nom du logeur
- L'attestation d'hébergement signée par le logeur
- Au choix : carte d'identité du logeur (photocopie recto/verso) ou passeport du logeur (photocopie des pages avec photo et signature) ou titre de séjour du logeur (copie recto verso)

### UN SECOND JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ (à fournir seulement dans le cas où l'avis d'imposition ou de non imposition n'a pas été transmis comme justificatif de domicile)

Deuxième justificatif d'identité à votre nom et en cours de validité, au choix si vous ne pouvez pas fournir un avis d'imposition ou de non imposition sur les revenus :

- Carte nationale d'identité (photocopie recto/verso) - si vous ne l'avez pas déjà déposé en tant que premier justificatif d'identité
- Passeport - si vous ne l'avez pas déjà déposé en tant que premier justificatif d'identité
- Titre de séjour - si vous ne l'avez pas déjà déposé en tant que premier justificatif d'identité
- Permis de conduire

### VOTRE CARTE D'ÉTUDIANT(E) OU VOTRE CERTIFICAT DE SCOLARITÉ

A vos nom et prénom si vous êtes étudiant(e)

### VOTRE SIGNATURE

Apposez votre signature, votre nom et votre prénom sur une page blanche et scannez ou photographiez-la.

### VOTRE RIB

RIB d'un compte à vos nom et prénom, dans une banque établie dans l'Espace Economique Européen ou un pays tiers équivalent et membre de la Zone SEPA.

**SI VOUS OUVREZ UN COMPTE JOINT, au choix :**

- 1 RIB commun, mentionnant le nom et le prénom des deux co-titulaires
- ou
- 2 RIB individuels, mentionnant chacun le nom et le prénom du co-titulaire

Pour l'ouverture d'un compte joint, tous les justificatifs fournis doivent être au nom des deux titulaires. Vous pouvez fournir un justificatif au nom des deux titulaires ou deux justificatifs au nom d'un titulaire.

### VOTRE VERSEMENT INITIAL le montant sera crédité sur votre compte BNP Paribas.

Dès réception de votre rib BNP Paribas, effectuez un virement vers votre compte BNP Paribas depuis le compte indiqué sur le RIB que vous avez fourni (compte à vos nom et prénom, dans une banque établie dans l'Espace économique Européen ou un pays tiers équivalents et membre de la Zone SEPA).

Votre versement initial sera crédité sur votre compte BNP PARIBAS.

- Pour l'ouverture d'un compte joint : effectuez un virement par titulaire à partir d'un compte individuel ou un virement à partir d'un compte joint
- Vous êtes étudiant : vous pouvez effectuer un virement à partir d'un compte domicilié dans l'Union Européenne (UE), au nom de vos parents

BNP Paribas pourra éventuellement vous demander toute pièce complémentaire pour finaliser votre souscription.